

Question présentée par le député :

M. Marc Falquet

Date de dépôt : 31 mai 2017

Question écrite urgente

LStup : Genève a-t-elle pour ambition d'être le supermarché régional transfrontalier du trafic de drogue sur la voie publique ?

La LStup fixe notamment comme but à son art. 1 :

« d. de préserver la sécurité et l'ordre publics des dangers émanant du commerce et de la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes;

e. de lutter contre les actes criminels qui sont étroitement liés au commerce et à la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes. »

L'art. 19 LStup prévoit que :

« L'auteur de l'infraction est puni d'une peine privative de liberté d'un an au moins, cette sanction pouvant être cumulée avec une peine pécuniaire :

[...]

c. s'il se livre au trafic par métier et réalise ainsi un chiffre d'affaires ou un gain important;

d. si, par métier, il propose, cède ou permet de toute autre manière à des tiers d'avoir accès à des stupéfiants dans les lieux de formation principalement réservés aux mineurs ou dans leur périmètre immédiat. »

La situation du commerce de stupéfiants à Genève devient alarmante. La pose de caméras de surveillance dans le quartier des Pâquis couplée à l'action des polices cantonales et municipales n'a pas eu d'impact probant sur ce trafic de l'argent facile et de la déchéance humaine, qui se déplace.

Sur la rive droite, le trafic à ciel ouvert dans le périmètre très fréquenté de la place des Volontaires n'a jamais été éradiqué. Les dealers agissent en quasi toute impunité devant les portes de l'Usine, pour proposer la mort à nos enfants. En raison de la politique présumée clémente menée par le procureur général, M. Olivier Jornot, et de la faiblesse de la direction de la police, qui a

abdiqué, au lieu de harceler systématiquement les dealers, le trafic s'est étendu au quai du Sujet, au cimetière des Rois, au boulevard Carl-Vogt, à la rue du Stand, à la place du Cirque et à la plaine de Plainpalais.

Le soir, le domaine public est quadrillé, envahi par une armée de dealers sur lesquels les forces de l'ordre, manifestement dépassées, n'ont visiblement plus aucun impact. Les habitants livrés à eux-mêmes sont les tristes témoins d'une situation qui leur échappe. Ils constatent que les vendeurs de mort font prospérer l'impunité, l'injustice, les incivilités galopantes et l'insalubrité crasse, sans parler des nuisances sonores et de la criminalité.

Ce trafic se situe à 500 mètres de la tour Baudet et du VHP. Il fait partie du paysage, aux antipodes de celui que Genève Tourisme tente de vendre à l'étranger, ou des villes que tout un chacun a pu visiter à l'étranger. Du reste, la plupart des Genevois constatent que la qualité de vie à Genève ne fait que de se dégrader depuis une quarantaine d'années.

A entendre les acteurs du terrain, cette situation serait due au laxisme des autorités judiciaires, dont les décisions sont parvenues à castrer les meilleures volontés de la police genevoise.

En effet, un dealer, par définition sans adresse connue et désargenté, qui ne commet que la seule infraction de vente de stupéfiants, ne serait plus présenté au procureur. En cas de cumul d'infractions, par exemple en cas de séjour illégal, ce dealer est présenté devant le procureur, qui le libère immédiatement, lui permettant de facto de reprendre sa lucrative activité (évaluée entre 100 et 1000 F/jour) 30' chrono après son interpellation, un arrêt de tram séparant le pouvoir judiciaire de la Jonction.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) ***Quelle sanction pénale le pouvoir judiciaire prend-il à l'encontre d'un dealer interpellé en flagrant délit de trafic de stupéfiants, respectivement en cas de récidive ?***
- 2) ***Quelles mesures sont-elles prises vis-à-vis des dealers dépourvus d'autorisation de séjour valable (p. ex. détention administrative) ?***
- 3) ***Combien de dealers ont-ils fait l'objet d'une détention administrative, respectivement d'une expulsion du territoire suisse, en 2016 et en 2017 ?***
- 4) ***Que compte faire le DSE pour lutter efficacement contre le trafic de stupéfiants à Genève, à commencer par l'éradication indispensable du trafic sur la voie publique, qui pourrait Genève et exaspère la population ?***